La Cadenelle

unité de savoirs

La Cadenelle

Qui sommes nous ?

Un organisme de formation, créé en 1943 par Charlotte GRAWITZ, une « Grande dame » visionnaire qui est à l'origine de plus de 90 écoles.

Caractérisée par une volonté inépuisable et une extraordinaire capacité à mobiliser les énergies autour de projets altruistes dans le domaine de la formation professionnelle.

Son crédo **« Ouvert à tous, ouvert au monde ».**

La Cadenelle grandit et évolue pour poursuivre son œuvre. Association loi 1901 depuis son origine, établissement privé sous contrat avec l'Etat et plus récemment (2019) CFA (Centre de Formation par l'Apprentissage).

L'offre de formations évolue pour répondre au mieux aux besoins des entreprises et aux attentes des jeunes.

Nous lui rendons hommage aujourd'hui, alors que notre établissement fête ses 80 ans, en créant l'association **Cadenelle Solidaire** qui partage les valeurs fondatrices de son « œuvre ».

La Cadenelle

Une histoire dans la formation qui a débuté il y a plus de 80 ans.

Charlotte Grawitz

1943
Charlotte Grawitz fonde la Cadenelle et crée le Diplôme d'État du Monitorat et du Professorat d'Enseignement Ménager Familial.

1949
BTS Diététique.

La Cadenelle en 1943

1952
L'éducation Nationale reconnaît cette formation qui devient un diplôme d'état (BTS Diététique).

1959
BTS Tourisme

1964
La Cadenelle souscrit un contrat d'Association avec l'Education Nationale, elle est aussi autorisée à collecter la part Hors Quota de la taxe d'apprentissage

1968
Un nouveau site adapté à son évolution. Situé dans un cadre privilégié (13012), l'Institut propose des prestations d'hébergement, de restauration et de loisirs.

1972
BTS Comptabilité Gestion

1979
CPGE option économique

1991
La Cadenelle se "relook" et devient l'ISMC : Institut Supérieur Marseille Cadenelle

1997
L'ISMC est à l'origine de la création de l'Association Sud Formation, réseau regroupant quatre établissements de formation créés par Charlotte Grawitz.

1999
L'ISMC est sur le chemin de l'Alternance avec l'ouverture du BTS Commerce International en Apprentissage.
L'ISMC peut désormais percevoir la part Quota de la taxe d'apprentissage

2000
DE AES et DE TISF

La Cadenelle en 2011

2007
BAC Pro Restauration

2008
Diplôme Supérieur de Comptabilité Gestion

2011
DE CESF en alternance

2012
Ouverture de 2 bachelor en partenariat avec l'Université de Coventry.

2016
L'ISMC devient Institut Cadenelle-Marseille Provence

2019
Création du CFA Cadenelle.

2020
Bachelor de Responsable de Développement Touristique en apprentissage

2021
2 nouveaux Bachelor : Manager Commercial et Chef "chef d'entreprise" Thierry Marx.

2022
Mise à niveau HR, BTS MHR, Bachelor Chargé de Mission en Cabinet d'Expertise Comptable.
L'Institut Cadenelle redevient La Cadenelle.

2023
Ouverture des BTS ESF & Tourisme en app. et de la formation Diététicien thérapeuthe expert en alimentation & nutrition.
Création de l'association Cadenelle Solidaire.

2024
Ouverture du Bachelor RDCFI Commerce International

2025
Ouverture de la licence CCA avec le CNAM
Ouverture du Bachelor RDCM avec 3 spécialités : Entrepreneuriat, Chef, Chef d'entreprise et Tourisme.

2025
Extension du campus

La Cadenelle en 2025

La Cadenelle

Organigramme de nos 23 formations (scolaire et apprentissage) réparties en 4 unités de formation

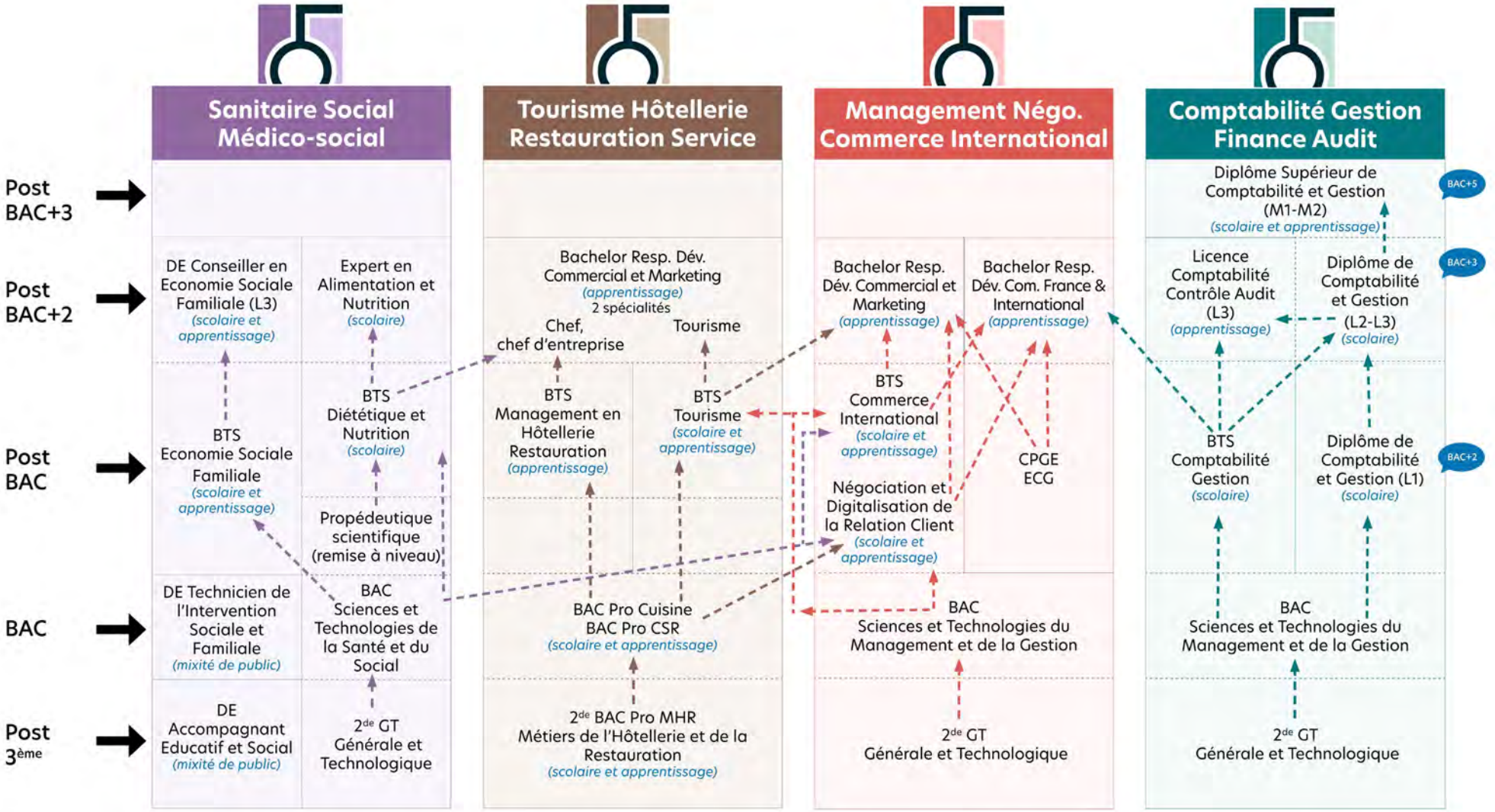

Cadenelle Solidaire

Juin 2023 : création de Cadenelle Solidaire, une nouvelle association dédiée à soutenir les apprenants de la Cadenelle en difficulté.

Conscients des défis auxquels de nombreux jeunes apprenants sont confrontés dans leur parcours, c'est dans cet état d'esprit que nous avons créé Cadenelle Solidaire, une initiative qui vise à offrir un soutien concret et personnalisé à ces jeunes.

La mission principale de l'association est d'accompagner les apprenants en difficulté en leur fournissant des ressources essentielles, tant sur plan financier que sur le plan éducatif mais également de faciliter leur lien avec les entreprises ou organisations, de soutenir leurs engagements humanitaires, actions ou projets individuels/collectifs et donc faciliter leur accès à l'emploi et à l'ascension sociale…

Cadenelle Solidaire

Quelques exemples de soutien que peut apporter l'association Cadenelle Solidaire aux apprenants de La Cadenelle

Frais de scolarité *(1 290€/an)*

Frais d'inscription aux concours d'entrée en Ecole de commerce

Frais de logement comme l'Internat *(4 000€/an en pension complète)*

Gratuité des repas sur site *(800€/an)*

Projet Humanitaire : billet d'avion, logement,…

Aide au transport *(abonnement RTM 220€/an, essence, …)*

Quelques témoignages d'apprenants de La Cadenelle

« Suite à un événement familial difficile la Cadenelle solidaire m'a permis de me concentrer sur mes études et de ne pas arrêter mon cursus scolaire. J'ai passé mon année scolaire sans soucis grâce a la cadenelle solidaire et je leur en suis très reconnaissante.

Un grand merci à toute l'équipe de la Cadenelle solidaire. »

« cette aide financière m'a permis de pouvoir manger à ma faim le midi, l'association Cadenelle Solidaire est à l'écoute des besoins et difficultés des élèves, ils sont d'une grande aide, je les remercie. »

« l'association Cadenelle Solidaire a pris en charge les frais de vaccins que je devais faire pour mon stage à l'étranger, je n'aurai pas pu les payer sans eux. Merci beaucoup »

« merci pour le soutien financier pour payer mon billet d'avion pour mon stage à l'international,»

« Cadenelle Solidaire a financé ma carte de métro bus que ma famille ne pouvait pas payer. Je suis très reconnaissante»

Cadenelle Solidaire

L ’Association

Une présidente : Anne-Pierre Timon-David
Une secrétaire : Karine Argemi
Une trésorière : Aurore Rafaï

Pour nous contacter :
cadenellesolidaire@cadenelle.com

Nous avons besoin de votre soutien pour mener à bien notre mission auprès des jeunes afin qu’ils ne se retrouvent pas en situation de décrochage scolaire, qu’ils obtiennent un diplôme, réalisent leurs projets et trouvent un emploi.

Nous nous engageons à communiquer sur votre contribution à la réussite de notre mission !

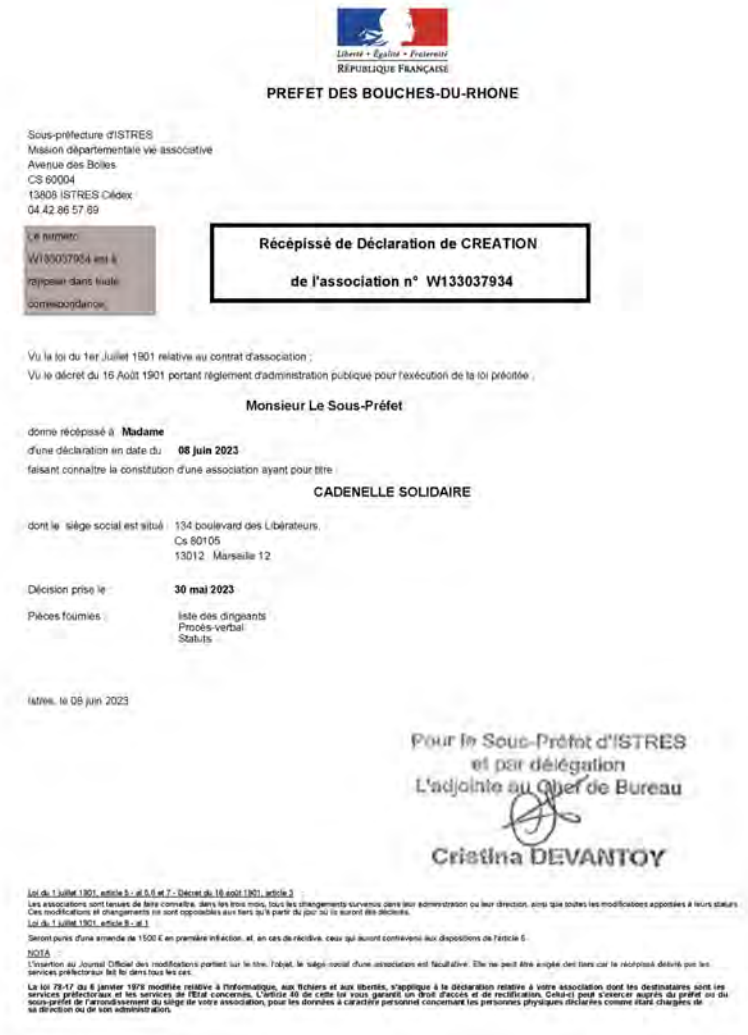

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

Sous-préfecture d'ISTRES
Maison départementale vie associative
Avenue des Boilles
CS 60004
13808 ISTRES Cédex
04.42.86.57.69

Le numéro W133037934 est à rappeler dans toute correspondance.

Récépissé de Déclaration de CREATION

de l'association n° W133037934

Vu la loi du 1er Juillet 1901 relative au contrat d'association ;
Vu le décret du 16 Août 1901 portant règlement d'administration publique pour l'exécution de la loi précitée ;

Monsieur Le Sous-Préfet

donne récépissé à **Madame**
d'une déclaration en date du **08 juin 2023**
faisant connaître la constitution d'une association ayant pour titre :

CADENELLE SOLIDAIRE

dont le siège social est situé : 134 boulevard des Libérateurs
Cs 60105
13012 Marseille 12

Décision prise le : **30 mai 2023**

Pièces fournies : liste des dirigeants
Procès-verbal
Statuts

Istres, le 08 juin 2023

Pour le Sous-Préfet d'ISTRES
et par délégation
L'adjointe au Chef de Bureau

Cristina DEVANTOY

Loi du 1 juillet 1901, article 5 - al 5, 6 et 7 - Décret du 16 août 1901, article 3
Les associations sont tenues de faire connaître, dans les trois mois, tous les changements survenus dans leur administration ou leur direction, ainsi que toutes les modifications apportées à leurs statuts. Ces modifications et changements ne sont opposables aux tiers qu'à partir du jour où ils auront été déclarés.
Loi du 1 juillet 1901, article 8 - al 1
Seront punis d'une amende de 1500 € en première infraction, et, en cas de récidive, ceux qui auront contrevenu aux dispositions de l'article 5 :
NOTA :
L'insertion au Journal Officiel des modifications portant sur le titre, l'objet, le siège social d'une association est facultative. Elle ne peut être exigée des tiers sur le récépissé délivré par les services préfectoraux tel fe dans tous les cas.
La loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique à la déclaration relative à votre association dont les destinataires sont les services préfectoraux et les services de l'Etat concernés. L'article 40 de cette loi vous garantit un droit d'accès et de rectification. Celui-ci peut s'exercer auprès du préfet ou du sous-préfet de l'arrondissement du siège de votre association, pour les données à caractère personnel concernant les personnes physiques déclarées comme étant chargées de sa direction ou de son administration.

Cadenelle Solidaire

Pour nous soutenir

Il suffit d'utiliser notre RIB ci-dessous ou de scanner le QR code

Nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et vous remercions par avance pour l'attention que vous porterez à notre demande.

cadenellesolidaire@cadenelle.com

CAISSE D'EPARGNE
CEPAC

Relevé d'Identité Bancaire

Cadre réservé au destinataire du relevé

Identification du compte pour une utilisation nationale

11315	00001	08029646458	84
c/Etabl.	c/guichet	n/compte	c/rib

Domiciliation	BIC
CAISSE D'EPARGNE CEPAC	CEPAFRPP131

Identification du compte pour une utilisation internationale (IBAN)

FR76	1131	5000	0108	0296	4645	884

Agence
CENTRE AFF MARSEILLE CALANQUES

LES DOCKS ATRIUM 10 8
10 PLACE DE LA JOLIETTE

13002 MARSEILLE
TEL :

Intitulé du compte
CADENELLE SOLIDAIRE

134 BOULEVARD DES LIBERATEURS

13376 MARSEILLE CEDEX 12

La Cadenelle

Cadenelle Solidaire

134 boulevard des Libérateurs – CS 80105 – 13376 Marseille cedex 12

www.cadenelle.com